

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Convention de mise à disposition de locaux

Décision D-2024-179

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 9/11/2021 par laquelle il a été délégué au Président de prendre toute décision concernant la « conclusion et révision de location pour une durée n'excédant pas 12 ans » ;
- **Vu** l'arrêté n° A-2020-74 du 29 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Nicole COTILLON, 4^{ème} Vice-Présidente, dans les domaines de l'enfance et de la petite enfance.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer une convention de mise à disposition avec l'OGEC de l'école Saint-Laurent, sise : 9 Rue des Couturières – 79430 LA CHAPELLE SAINT LAURENT.

ARTICLE 2 : Le bien mis à la disposition de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais par l'OGEC de l'école Saint Laurent est le suivant :

Bien désigné : Une partie de la Salle Pie X située 9 Rue des Couturières – 79430 LA CHAPELLE SAINT LAURENT (référence cadastrale AD0161).

Modalités financières : La mise à disposition est consentie moyennant une participation financière forfaitaire de 100,00 €.

Durée : Du 5 au 26 juillet 2024 et du 19 au 30 août 2024.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 13/06/2024

La Vice-Présidente,
Madame Nicole COTILLON



Transmis en préfecture le 26 JUIN 2024

Notifié ou publié le 26 JUIN 2024

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.